

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation
environnementale concernant le renouvellement et l'extension de la carrière située sur la
commune de CAUNES-MINERVOIS au lieu-dit «Terralbe»

sollicitée par la société MARBRES CYRNOS

Par arrêté préfectoral, une enquête publique sur le projet susvisé, est prescrite du **03 septembre 2019 au 03 octobre 2019 inclus**, soit pour une durée de 31 jours.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation assortie du respect de prescriptions, ou un refus.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Jacques JAUR, expert BTP, retraité. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi qu'un registre unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public en mairie de Caunes-Minervois. Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : **<http://www.aude.gouv.fr/>** Rubrique **Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Installations classées**
- gratuitement sur un poste informatique, en mairie de Caunes-Minervois siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture au public.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête, soit :

- par courrier à la mairie de Caunes-Minervois – 1 rue de la Mairie, 11160 Caunes-Minervois – à l'attention de Monsieur Jacques JAUR commissaire enquêteur,
- par courriel à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : pref-carriere-cyrnos-caunes@aude.gouv.fr

Les observations et propositions formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête

Le dossier d'enquête publique, qui comprend le résumé non-technique de l'étude d'impact et les cartes sont également consultables en mairie de Caunes-Minervois et sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/> Rubrique [Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Installations classées](#)

Les communes concernées sont : Caunes-Minervois, Trausse-Minervois, Félines-Minervois, Villeneuve-Minervois et Citou.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Caunes-Minervois aux jours et heures suivants pour recevoir les observations du public :

- ➔ **Mairie de Caunes-Minervois – 1 rue de la Mairie, 11160 Caunes-Minervois :**
- **Mardi 03 septembre 2019 de 9h00 à 12h00**
 - **Mardi 10 septembre 2019 de 9h00 à 12h00**
 - **Lundi 23 septembre 2019 de 9h00 à 12h00**
 - **Jeudi 03 octobre 2019 de 9h00 à 12h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Caunes-Minervois et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.aude.gouv.fr> Rubrique Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Installations classées, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet est Monsieur Louis FERNANDEZ gérant de la SARL MARBRES CYRNOS – 11160 Trausse-Minervois.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Monsieur Louis FERNANDEZ Tél. : 06 07 24 40 15